

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**



Séance du mardi 7 juillet 2020

Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 36
Nombre de représentés : 03
Nombre de votants : 39

L'AN DEUX MILLE VINGT, le mardi sept juillet, le Conseil Municipal du Port s'est réuni en mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe.

OBJET

Affaire n° 2020-052
**GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC
GIP ECOCITE LA REUNION**
**DESIGNATION DES
REPRESENTANTS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 4^{ème} adjoint, Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe, M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe, M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint, Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème} adjointe, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Mme Catherine Gossard 11^{ème} adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Franck Jacques Antoine, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nages, Mme Claudette Clain Maillot, M. Fayzal Ahmed Vali, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, M. Zakaria Ali, M. Jean-Claude Adois, Mme Sophie Tsiavia, M. Patrice Payet, Mme Garicia Latra Abélard, Mme Véronique Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme Honorine Lavielle, Mme Barbara Saminadin, Mme Paméla Trécasse, Mme Aurélie Testan, Mme Gilda Breda, M. Sergio Erapa, M. Patrice Casimir, Mme Firose Gador, Mme Annie Mourgaye.

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 29 juin et affichée le 30 juin 2020.
- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : **05 AOUT 2020**

Absents représentés : Mme Brigitte Laurestant (par M. Jean-Paul Babef), M. Bertrand Fruteau (par Mme Annie Mourgaye), Mme Valérie Auber (par Mme Firose Gador à 17h20).

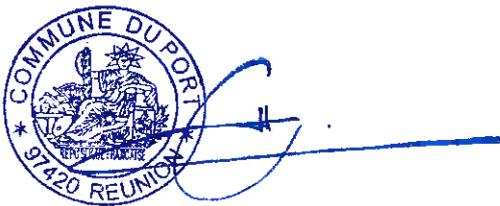
Arrivée (s) en cours de séance : M. Jean-Claude Adois à 17h39.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absents : Néant.

.....
.....

LE MAIRE



Olivier HOARAU

GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC GIP ECOCITE LA REUNION
DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-21,

Vu la délibération n°2018-179 du 11 décembre 2018 par laquelle le Conseil municipal a approuvé la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public « Ecocité La Réunion »,

Vu la signature de la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public « Ecocité La Réunion » intervenue le 12 décembre 2018,

Vu le rapport présenté en séance du 7 juillet 2020 relatif à la désignation des représentants du Conseil municipal au sein du Conseil d'Administration du GIP « Ecocité La Réunion »,

Considérant l'article 17.1 de la convention constitutive du GIP « Ecocité La Réunion », relatif à la désignation de son représentant ainsi que son suppléant habilité à siéger au Conseil d'Administration du GIP « Ecocité La Réunion »,

Après discussion et appel à candidatures,

Liste de la majorité

Titulaire	Suppléant
M. Olivier Hoarau	Mme Danila Bègue

Aucune autre candidature n'est présentée.

DECIDE

Article 1 : à l'unanimité, de procéder au vote à main levée conformément à l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi 2011-525 du 17 mai 2011 – art 76) ;

Liste de la majorité

Nombre de votants : 39
Voix recueillies par la liste : 33
Abstentions : 06

A la majorité (6 abstentions : M. Sergio Erapa, Mme Firose Gador, Mme Annie Mourgaye, M. Bertrand Fruteau, M. Patrice Casimir, Mme Valérie Auber) ;

Article 2 : de proclamer élus pour siéger au Conseil d'administration du GIP « Ecocité La Réunion » :

Titulaire	Suppléant
M. Olivier Hoarau	Mme Danila Bègue

Article 3 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**


Olivier HOARAU